



Randonnées en Neste Barousse

BOUCLE DE LA PLANTADE



DURÉE
1h20mn



DÉNIVELÉ
46m



DISTANCE
5,0km



DIFFICULTÉ
Facile

Boucle de la Plantade

DESCRIPTION DE LA RANDO

Village de départ : 65150 Mazères de Neste, Place des Tilleuls

Coordonnées GPS : lon.00°32'35"E lat. 43°04'11"N

Petite balade qui vous permettra de découvrir le village de l'intérieur et de l'extérieur avec une vue panoramique sur les Pyrénées, Saint Bertrand de Comminges et le château de Valmirande.

A partir de la place du village, vous vous dirigez sur votre droite, vers le premier lavoir de la commune.

A **Sausset**, vous tournez à gauche à travers prairies et pâtures, et cheminez le long de magnifiques arbres remarquables.

A **Rieuclat**, vous passez sous la voie ferrée avant de rallier la Goutte de St-Paul. Vous traversez la D710

Vous cheminez sur la Plantade : vue remarquable sur la chaîne des Pyrénées, la basilique de Saint Bertrand de Comminges et en vous retournant, le château de Valmirande s'inspirant des châteaux de la Loire et propriété de la famille De Lassus.

Après **Champ de Monnard**, vous suivrez le chemin pour revenir à la ligne ferroviaire, d'où vous dominez le village avant de redescendre sur la départementale vers la place centrale et ses tilleuls.

Liaison : A **Champ de Monnard**, vous pourrez rejoindre Montréjeau



A DÉCOUVRIR : LE VILLAGE

Mazères de Neste a la particularité d'être un village "irrigué". Subsiste à travers les rues, plusieurs canaux d'amenée d'eau créant un réseau d'irrigation et d'alimentation des lavoirs du village. Témoin des petits et grands moments de la commune, les lavoirs évoquent des souvenirs révolus et rappellent les moments de labeurs et de convivialités de nos grand-mères et arrière-grand-mères. Les 2 lavoirs construits au sein de la commune ont été remis en état et entretenus. Si l'eau ne coule plus dans les bacs dédiés au lavage et au rinçage, ils sont quand même à découvrir pour leurs charpentes.



Randonnées en Neste Barousse

LES 10 CONSEILS AU RANDONNEUR :

- 1- Restons sur les sentiers, n'utilisons pas de raccourcis afin de limiter le piétinement des espèces et l'érosion
- 2- Ne laissons aucune trace de notre passage, ramassons et ramportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle. Soyez volontaire pour préserver l'environnement !
- 3- Partageons les espaces naturels : la randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins, restez attentifs aux autres usagers.
- 4- Refermons les clôtures et les barrières après notre passage
- 5- Gardons les chiens en laisse, nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages le perçoivent comme un prédateur !
- 6- Ne dégradons ni les cultures, ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou les troupeaux.
- 7- Laissons pousser les fleurs, elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet !
- 8- Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle soit potable
- 9- En période de chasse, renseignons-nous auprès des communes, certains itinéraires peuvent être dangereux
- 10- Veillons à ce que notre véhicule ne gêne pas le passage des engins forestiers ou agricoles, même le dimanche, ni celui des riverains.

Préservons nos sites, soyez acteur de la qualité de vos sites de randonnée !

Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation...

Grâce au programme **Suric@te**, signalez toute anomalie sur le site sentinelles.sportsdenature.fr. Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils départementaux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports.

